



70 ans, l'avenir en toute liberté

Depuis 70 ans, la CAVEC construit votre avenir

Dernière mise à jour le : 31 Janvier 2019



Depuis 70 ans, la CAVEC construit votre avenir

L'année 2019 s'annonce riche avec la célébration des 70 ans de la Caisse et le projet de réforme des retraites.

Depuis 1949, la CAVEC, gérée par la profession pour la profession, a su créer des régimes de retraite et de prévoyance adaptés à vos besoins et les gérer avec responsabilité, efficacité et indépendance. Au fil du temps, elle a su faire évoluer ses régimes, se constituer des réserves et assurer ses engagements.

La CAVEC peut aujourd'hui faire valoir la pérennité de son modèle, la pertinence de sa gestion, la justesse de sa vision. Dans le paysage des retraites en France, la CAVEC a de nombreux atouts. Elle dispose de près d'1,6 milliard d'euros de réserves et garantit l'un des taux de rendement technique les plus élevés, tout en préservant l'avenir. La CAVEC participe à la solidarité nationale, permet une grande souplesse de choix à l'affilié, protège mieux le conjoint, intègre une couverture de prévoyance de haut niveau et innove en créant régulièrement de nouvelles garanties et de nouveaux services.

En 2019, le Haut-Commissariat à la Réforme des Retraites (HCRR) présentera un régime de retraite « unique » en fusionnant tous les régimes de base et complémentaires. Nous sommes persuadés que, pour garantir une solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle au niveau national, une réforme objective et équitable du système de retraite de base est souhaitable pour créer un « régime de base universel ». Toutefois, nous pensons que l'uniformité n'est pas la solution à la solidarité et que les spécificités des activités professionnelles nécessitent des régimes complémentaires adaptés. Si nous comprenons que le système de retraite futur doit permettre plus de lisibilité, celle-ci ne doit pas se faire au détriment de la liberté de choix de chacun. Ainsi, nous revendiquons le droit de conserver notre régime de retraite complémentaire et notre régime de prévoyance qui ont prouvé leur efficacité et qui tiennent compte de notre volonté d'être maîtres de notre avenir.

La CAVEC a démontré, depuis 70 ans, qu'elle est une caisse de retraite et de prévoyance responsable, solidaire et pérenne, qui agit dans l'intérêt de ses affiliés. Nous comptons faire entendre notre voix en 2019 et défendre notre spécificité, afin de pouvoir continuer à piloter la retraite et la prévoyance obligatoires des experts-comptables et des commissaires aux comptes en toute indépendance.

Jean-Claude SPITZ
Président de la CAVEC

[Retour à la rubrique des actualités](#)



Dernières actualités

- [« Les experts-comptables vont payer plus de cotisations pour toucher moins de retraite ! »](#)
- 12 Septembre 2019
- [Réforme des retraites : la Cavec vous invite à l'atelier débat du 25 septembre 2019 dans le cadre du Congrès de l'Ordre à Paris](#)
- 23 Juillet 2019
- [Elections du conseil d'administration de la Cavec en 2019](#)
- 02 Septembre 2019
- [Vous exercez en TNS ? Votre appel de cotisations 2019 est disponible sur votre espace sécurisé](#)
- 11 Juillet 2019

[+ d'actu](#)

Diaporama photo



L'avenir en toute liberté